

Promenons-nous dans les bois pendant que le loup n'y est pas.

La DH, 2/05/2019

Loups en Flandre: la louve Naya attend des petits.

LE Soir, 7/09/2019

Cinq loups ont été repérés en Wallonie: à quand une meute?

La DH 12/09/2019

Le loup repéré dans les Hautes Fagnes a un prénom !

Le Soir, 1/10/2019

Disparition de la louve Naya en Flandre: une récompense de 10.000 euros pour retrouver le responsable.

La Libre Belgique 31/12/2019

Le deuxième loup repéré en Belgique est une femelle: "Avec la louve Noëlla, August a un nouvel amour potentiel dans le Limbourg"

Nul ne peut l'ignorer, le loup est de retour en Belgique.

On les compte, on les baptise, on s'attendrit sur leurs amours, on tremble quand un loup manque à l'appel et on est prêt à faire subir les derniers outrages au chasseur désinvolte qui a pris pour cible ce noble animal. En quelques décennies le loup est passé du statut de bête féroce à celui de super-prédateur protégé. Et cela au nom de la protection de la biodiversité! En plus, les media répètent inlassablement le même message rassurant : « *Soyez sans crainte..., la légende du grand méchant loup est bien éloignée de la nature discrète de ce canidé inoffensif* »¹. Le loup est donc sans danger disent en chœur tous les articles de presse faisant preuve d'un angélisme unanime. Et le petit chaperon rouge ? Et les trois petits cochons ? Ces contes ne sont-ils que l'expression de fantasmes ? La mémoire collective est-elle à côté de la plaque ?

Voyons ce que les recherches historiques nous apprennent à ce propos.

Le loup dans nos régions

Des études en Flandre² ont montré qu'en période de guerre, les loups se multiplient dans les campagnes désertées et se régalaient sur les champs de bataille. Ce qui a été le cas lors des nombreux conflits des XVe et XVIe siècles (lutte contre Maximilien Ier et révolte contre les Espagnols). Malgré une chasse bien organisée les loups n'ont pas disparu comme en atteste le cas de la châtellenie d'Audenarde. On y relève 151 morts et 44 blessés dus aux attaques des canidés à la fin du XVIe siècle. Est-ce une exception ? Difficile de répondre en l'absence de recherches systématiques dans les registres paroissiaux et les archives médiévales et modernes.

Pour la région montoise, aucune étude n'existe sur la question. Nous avons néanmoins trouvé quelques témoignages montrant que les loups y étaient bien présents.

¹ <https://bebiodiversity.be/loup-y-es-tu/>

² Tack, G. et alii, *Bossen van Vlaanderen. Een historische ecologie*, Leuven, 1993 et VAN DEN ABEELE, B., CORDONNIER, R., *Réalité et représentation du loup durant le Moyen Age tardif*, dans le catalogue du Musée royal de Mariemont. Voir note 3

En 1418, la comtesse de Hainaut Jacqueline de Bavière attribue à Piérart de Cologne la charge de loupveter de son comté de Hainaut. L'acte stipule que sa fonction se résume à chasser et prendre des loups, jeunes et vieux sur l'ensemble du territoire comtal. Pour chaque loup tué, il a droit à deux sous tournois et il lui est interdit de réclamer la moindre somme aux communautés villageoises en échange du produit de ses chasses³.

Au XVII^e siècle, dans la forêt de Mormal près de Bavay on y chasse toujours le loup : *Philippe Payen reçut en 1647 "seize livres tournois pour avoir tué une louvesse es environs de la forest et en apporté la teste" et, en 1650, Simon Lescouvet "pour avoir tué une louvesse dans la forest de Mormal et en apporté la teste XVI livres"*⁴.

Enfin, la chasse est encore attestée dans la région de Mons en 1700 : « ...quant à la chasse du renard et du loup, comme icelle a de tout temps été permise, nous la permettons aussi par cesdites présentes, tant en hyver sur la neige, qu'en autre saison »⁵.



Battue communale aux loups, France, 1520

Dans l'onomastique, par contre, le loup a laissé de nombreuses traces surtout dans les Ardennes⁶. Mais dans les environs de Mons, on trouve également des indices intéressants prouvant à l'évidence la présence de l'animal.

- Dans les noms de localité : *La Louvière* est un bel exemple malgré le fait qu'à l'origine, ce n'était qu'un lieu-dit de Saint Vaast.
- Dans les noms de chemins : *ruye à leus* à Havré et *Fourke* [carrefour] *des leus* à Blaugies.
- Dans les lieux-dits liés aux trous, aux fosses et aux fonds, endroits inhospitaliers : *trou du leu* à Morlanwelz
- Dans les lieux-dits liés aux arbres. Pour éloigner les animaux malfaisants, on suspendait le cadavre de l'un d'eux à un arbre pour éloigner ses congénères. A Wasmes, on trouve en 1655 *un chesne à leu*.
- Dans les lieux-dits liés à l'eau : *Leufontaine* à Blaugies (1533).
- Dans les lieux-dits liés aux champs. Sans doute un endroit inhabituel où l'on a aperçu un loup : *camp des leus* à Casteau.
- Dans les lieux-dits liés à une partie du corps de l'animal : *Keue à leux, tenant au chemin de la Bruyère* à Baudour en 1462.
- Des lieux-dits liés aux cris des loups : *a crieleu* à Blaugies en 1293 ou aux cris poussés lors de la traque : *ruelle de grateleu* à Cuesmes en 1350.

³ GOFFIN, B. et alii, *Ô loup ! De nos campagnes à nos imaginaires*, Musée royal de Mariemont, 2012, p. 249

⁴ <https://sites.google.com/site/rametzdanslehainaut/la-foret-et-les-loups>

⁵ *Loix, chartes et coutumes du chef-lieu de la ville de Mons, et des villes, et villages ressortissants*, A Mons de l'Imprimerie d'Ernest de la Roche, 1700.

⁶ GERMAIN, J., *Le loup dans l'onomastique wallonne*, pp.193-207 dans le catalogue cité en note 3

Sans doute que la chasse intensive et la densité importante de la population ont évité la multiplication de l'animal et des tragédies comme la région d'Audenaarde en a connues au XVI^e siècle. Mais, je le répète, il faudrait approfondir les recherches avant de conclure trop hâtivement. De toute manière, il est difficile d'imaginer que les loups de nos régions soient de gentilles peluches alors qu'en France, comme nous le verrons au paragraphe suivant, ces animaux ont fait d'importants dégâts.

Le loup en France

Dans une étude magistrale⁷, Jean-Marc Moriceau, professeur à l'université de Caen, a bien démontré qu'il ne fallait pas prendre le problème à la légère.

Cet historien a dépouillé de nombreux types d'archives :

- Chroniques, mémoires, livres de raison tenus par les bourgeois des villes et les laboureurs dans les campagnes témoignent des ravages causés par les loups. Les ruraux avaient d'ailleurs tendance à attribuer tous leurs méfaits à un seul animal, malfaisant et insaisissable qu'ils surnommaient « la bête »⁸.
- Les registres professionnels tenus par les notaires et les curés, hommes d'écriture et de relations sociales, bien implantés dans l'environnement rural⁹.
- Les registres paroissiaux constituent 67% des informations concernant les victimes¹⁰.
- Les sources administratives : rapports d'intendants, correspondances entre les maires et les préfets, la comptabilité des primes de destruction des loups.



Extrait des Mémoires de Jean Burel, Journal d'un bourgeois du Puy, 1585

⁷ *Histoire du méchant loup : 3 000 attaques sur l'homme en France (XVe-XXe siècle)*, Paris, Fayard, 2007. Cette étude rééditée en 2008 a fait l'objet d'un article intitulé *Un loup contre l'homme. Un bilan à l'échelle de la France (15^e -20^e S)* dans le catalogue publié par le Musée de Mariemont (voir la note 3)

⁸ 1742 : *la bête qui dévore les enfants a commencé cette année à faire son carnage*. (Papiers d'un laboureur de la région de Venvôme)

⁹ *Le dimanche 11 juin 1651 fut dévoré un enfant par les loups dans le village d'Ymeray*. (Registre notarié de Béville-le-Comte en Beauce)

¹⁰ *Le 16 mars 1633 a été ensevelie Françoise Gausic... tuée par désastre et mauvaise rencontre de trois loups...étant enceinte, prête à faire l'enfant sur le lieu appelé Le Peyrou*. (Lozère)

En 2010, les recherches de Jean-Marc Moriceau ont permis de comptabiliser 5376 décès pour une période allant du XVe au XIX siècles. L'historien français distingue 2566 victimes de loups prédateurs et 2813 victimes de loups enragés. Mais il précise que ces chiffres sont bien en-dessous de la réalité en raison de la perte de nombreuses sources ou de leur absence d'inventaire. Il fait remarquer que beaucoup de blessés, victimes de loups enragés, sont morts longtemps après l'agression car la période d'incubation de la rage varie de 15 jours à trois mois, voire un an. Ces personnes ne sont évidemment pas reprises dans les statistiques.

L'auteur a pu également établir des différences importantes entre les deux types de prédateurs. Les loups enragés ayant perdu la peur de l'homme se jettent contre toutes les personnes qu'ils rencontrent. Ces attaques ont lieu toute l'année. Dans ces conditions ce sont les adultes qui sont en première ligne, et plus précisément les hommes qui, parfois, se sacrifient pour tuer la bête enragée.



Bête du Gévaudan, estampe colorée, 1765

Par contre, les attaques de loups prédateurs s'accroissent considérablement au printemps et pendant l'été. Les facteurs explicatifs sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, on remarque une concordance des attaques avec le calendrier agricole. Or l'été et le printemps voient la végétation se développer, ce qui limite la chasse à l'animal qui peut s'aventurer davantage alors dans l'espace des activités ordinaires de l'homme, sans être aperçu. Enfin c'est la période de mise bas des louves qui, de ce fait, ont des besoins alimentaires accrus. Plusieurs facteurs sont donc réunis pour que cette période soit celle où les risques d'attaques apparaissent les plus forts. La « victime-type » de loup anthropophage est un enfant de 5 à 14 ans parce qu'il est plus faible et le plus exposé à des époques où on le considère comme un aide familial. Dans ce contexte, c'est lui qui garde le troupeau et se retrouve en relation fréquente avec le loup.

Le rôle de l'historien

Sans prendre la peine d'en vérifier le bien-fondé beaucoup de personnes imposent un postulat : le loup ne s'attaque pas à l'homme. L'analyse des sources historiques amènent l'historien à mettre en garde contre cette naïveté écologique. Nous espérons simplement que dans les années à venir un petit scout

- ou pourquoi pas un « louveteau » ce qui serait un comble - égaré dans la forêt ardennaise ne fasse pas une mauvaise rencontre à l'issue fatale.

Mais en attendant, comme dit la comptine, « promenons-nous dans les bois pendant que le loup n'y est pas ».



Le bon berger défendant son troupeau contre le loup, gravure de A. Blooteling, 2^e moitié du XVII^e S., d'après Pierre Bruegel le Jeune